Copie anonyme - n°anonymat : 310657

N7-00179
310657
Dissert CG

Code épreuve : 254 | **Nombre de pages :** 8 | **Session :** 2026

Épreuve de : Culture Générale HEC/EMLYON

Consignes
- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Peut-on se rendre malade du jugement ? Aristophane nous donne la réponse dans Les Guêpes. Dans cet ouvrage, Philocléon est présenté comme un juge ivre de sa position : il se dit fortuné, gâté de sa position de juge. Mais très rapidement, il commence à être obsédé par le jugement, au point de vouloir tout juger et de le faire en permanence. « Un bon petit procès à l'étouffade est un plat qui me plairait bien mieux » dit-il avant de faire un procès à son chien. Dès lors, à trop juger, à abuser de son plat, il finit par faire une indigestion et plus aucun de ses jugements ne produit rétablement de sens. C'est ce que suppose à première vue la formulation « trop juger ». Ce qui étonne au premier abord est le caractère incomplet de cette formulation, comme s'il manquait la fin de la phrase et qu'on ne peut connaître les conséquences de cette dernière. Pourtant, le « trop » laisse quand même percevoir d'emblée l'idée d'un excès avec une connotation négative. Cela insiste sur l'excès en lui-même avec l'absence de référentiel : il ne s'agit pas de « trop juger par rapport à son habitude » ni « trop juger par rapport aux autres » mais seulement « trop juger ». On ne prend alors que connaissance d'un constat sans cause ni conséquence, mais qui peut autant dirige le regard vers des conséquences négatives. La formulation donne l'idée d'une démesure ~~dont les conséquences~~ dont les conséquences sont tellement significatives qu'on ne peut pas les mentionner. On comprend alors qu'à trop juger, qu'avec l'habitude de ce manque de retenue, on finit par produire trop d'erreurs. On semble dépasser les bornes. Mais quelles bornes ?

Qui peut avoir la légitimité de fixer ces bornes ? Car, encore une fois, l'énoncé ne laisse pas entrevoir de référentiel. N'est-ce pas paradoxalement parce qu'il n'y a aucune borne ? Car en tant que pleine expression d'une liberté, borner le jugement reviendrait à borner un individu. Finalement, en sortant de cette immédiateté des conséquences négatives à trop juger, n'est-ce pas dans ce dépassement de la limite que l'on réalise la nécessité de la dépasser ? Car à trop juger, on finit par comprendre ; parce qu'on s'est essayé, qu'on s'est trompé et qu'on a appris. À trop juger, on pourrait alors paradoxalement débloquer cette lucidité. Pourtant, peut-être que cela n'est que spéculation car la formulation ne laisse pas entrevoir de réponse. Et si la réponse était justement l'absence de réponse ? Ne faudrait-il pas finalement accepter l'incertitude relative aux conséquences de cet acte et ne pas chercher à voir cette formule comme un texte à trou mais comme une sagesse en elle-même !

À trop juger, finit-on par produire trop peu de sens ou n'est-ce pas paradoxalement un excès nécessaire à une lucidité plus grande ?

À première vue, à trop juger on produit trop d'erreurs et trop peu de sens. Cependant, à trop juger on finit paradoxalement par comprendre que l'excès est une épreuve nécessaire vers la justesse du jugement. Dès lors, le caractère incertain de la formulation « À trop juger » sur les conséquences de cet excès n'est-il pas ce qui permet une sagesse de l'essai ?

À trop juger, on produit trop d'erreurs. C'est ce que cet excès laisse sous-entendre. Dans cette situation d'hubris du jugement réside un caractère passionnel, qui s'éloigne de la raison et multiplie alors les erreurs. Milan Kundera lors de sa conférence à la réception de son prix Nobel à Jérusalem, évoque le « rire de Dieu ». Il précise « Pourquoi Dieu rit-il en voyant l'homme

penser ? Parce l'homme pense et la vérité lui échappe ». À trop juger, la vérité semble alors encore plus nous échapper et laisse à voir à Dieu une situation comique. Cela vient du fait qu'à trop juger on ne prend plus le temps d'examiner le réel, et il y a l'idée d'un jugement compulsif qui sous-tend, d'un jugement qui est trop poussé à l'excès pour être juste. C'est la société que dépeint La Bruyère dans Les Caractères au chapitre « De la société » lorsqu'il définit la promenade comme le lieu où chacun « se regarde au visage et se désapprouve ». À trop juger, le jugement perd en intensité et finit par se poser sur des apparences non examinées comme chez La Bruyère, ce qui l'empêche d'exercer sa fonction de vérité.

Ces erreurs sont la révélation d'un vide intérieur qui est comblé par un excès de jugement pour instrumentaliser sa domination. Il pourrait y avoir une proportionnalité entre l'envergure du vide intérieur et la fréquence et l'intensité du jugement. Nietzsche dans Humain trop humain décrit la figure du médisant, qui est la caricature du faible. Le médisant est ce faible qui, pour combler sa faiblesse structurelle, se met à juger en permanence le fort pour essayer de l'abaisser à son niveau et pour ne pas avoir à supporter sa peine tout seul. À trop juger, on instrumentalise alors le jugement pour servir ses intérêts, et combler une blessure personnelle. Cela s'illustre avec une vive intensité dans La Chute d'Albert Camus avec le personnage de Clamence. Clamence est un avocat qui, un soir, découvre sa lâcheté en ne sauvant pas une femme qui tombe du pont. Il se sent alors vulnérable et dira « À partir du moment où j'ai appréhendé qu'il y eut en moi quelque chose à juger, j'ai compris, en somme, qu'il y avait en lui une vocation irrésistible de jugement ». Cette réalisation le pousse à entendre des rires partout autour de lui : il faut alors juger tous les individus pour mieux les dominer. Clamence devient alors la figure du jugement excessif qui veut dominer les autres : « mettre tout le monde dans le même bain pour se sécher au soleil » dit-il. À trop juger, on finit par avoir le jugement comme un instrument qui satisfait ses intérêts.

Ce remplissage d'un vide intérieur annihile alors la visée même du jugement. Si tout jugement est instrumentalisé pour son intérêt propre, peut-on encore trouver du sens dans le jugement ?

C'est l'expérience que fait Don Quichotte comme le rappelle Milan Kundera dans L'Art du Roman au chapitre « L'héritage décalé de Cervantès ». Il écrit : « Quand Dieu quittait lentement la place d'où il avait dirigé l'univers et son ordre de valeurs, donné un sens à chaque chose et séparé le bien du mal, Don Quichotte sortait de sa maison et ne fut plus en mesure de reconnaître le monde ». Il veut dire par là qu'en l'absence d'un juge suprême et en laissant le jugement aux hommes qui en abusent, le monde apparaît dans une redoutable ambiguïté. C'est une lecture qu'on peut faire du Procès de Kafka, en voyant dans le manque d'uniforme des policiers une justice invisible. Dès lors, l'absence de sens de la condamnation de Joseph K. peut être vue comme l'absence de sens du jugement qui, dans une société où tout le monde est juge, ne produit que du flou. « Tel le vieil homme qui attend toute sa vie devant l'établissement de justice, à trop juger on perd le sens du jugement et on attend toute sa vie un jugement dernier sans jamais savoir son heure d'arrivée. Nos toutes ces limites à l'action même de juger, qu'il convient de prendre en considération et de ne pas nier, ne sont-elles pas ce qui permet de mettre le jugement en crise pour le refonder ?

À trop juger, on fait des erreurs qui sont nécessaires à l'établissement de la vérité. Cela peut sembler paradoxal mais ne nie pas le caractère à priori négatif de l'acte de jugement. Au contraire, cela prend en compte les erreurs passées pour établir la vérité. Gaston Bachelard dans sa Philosophie du non, précise que toute vérité scientifique se fonde d'abord sur une erreur initiale. À trop juger on produit alors des erreurs sur lesquelles fonder un apprentissage et une évolution positive. C'est l'expérience que fait Jim dans Lord Jim de Joseph Conrad. Alors qu'il s'était forgé des rêves d'actes héroïques de marin, Jim, alors qu'il devait transporter des pèlerins à la Mecque, fuit lâchement après que son navire ait heurté un obstacle. À trop juger dans son esprit toutes les situations possibles, il a failli à son devoir. Cependant, sa vie prend un renouveau en Asie lorsqu'il rencontre sur des navires et s'illustre par ses exploits. Grâce à son erreur, il a tiré un apprentissage clé.

Ces erreurs manifestent des essais de son jugement qui permettent de gagner une lucidité sur soi. À trop juger, on se heurte un jour

IMPRIMERIE NATIONALE – 2024-12-PF 018751

Copie anonyme - n°anonymat : 310657

Emplacement QR Code

Code épreuve : 254 | Nombre de pages : 8 | Session : 2026

Épreuve de : Culture Générale HEC/ESCP LYON

Consignes
- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

ou l'autre au jugement d'autrui en retour. Et c'est lorsque l'on se heurte à ses propres limites de légitimité ou d'habilité que l'on en prend conscience. Jean-Paul Sartre précise dans *L'Être et le Néant* que « autrui est le médiateur indispensable entre moi et moi-même ». C'est par autrui que mon excès de jugement me révèle à moi-même, d'une façon plus ou moins violente. Saint-Augustin dans ses *Confessions* reprend les paroles du Sermon sur la montagne qui disent « Ne jugez pas et vous ne serez pas jugé ». Il s'agit du jugement violent ici, du jugement qui condamne et enferme. Car dans « à trop juger », on présuppose une image négative du jugement qui enferme. Saint-Augustin par son principe de réversibilité montre alors que la mesure avec laquelle on juge est la mesure avec laquelle autrui nous juge. Dès lors, à trop juger on s'expose au jugement d'autrui qui peut alors nous faire la lumière (nous rendre donc lucide) sur nous-même afin de faire progresser notre jugement.

Ces apprentissages que l'on intériorise à trop juger ne doivent cependant pas nous conduire à ne plus juger. Un excès peut bien en remplacer un autre, si bien que si l'on réalise les limites du jugement excessif, on peut être tenté de ne plus du tout juger. Cependant, Aristote dans *La Politique* écrit que le jugement est une nécessité politique pour l'homme. Par la délimitation du juste et de l'injuste, l'homme réalise pleinement son humanité et devient un zoon politikon (animal politique). Ne plus juger serait alors un synonyme d'une fuite face à sa nature humaine. L'homme lâche peut voir un refuge dans ce refus de juger car s'il exerce, comment pourra-t-il reconnaître la limite entre le « trop » et le

« pas assez » ? Kant dans « Qu'est-ce que les Lumières » y voit alors un renoncement à la sortie de la minorité et à une pensée autonome, et donc la lâche solution d'une servitude volontaire. Ne faudrait-il pas réinstaurer la vertu dans cette formulation « À trop juger » ? N'est-ce pas la tempérance qui manque ?

Avec une certaine tempérance dans le jugement, on peut alors se prémunir des risques de l'excès de jugement. Car à trop juger on se tourmente l'esprit, on hallucine presque. Les stoïciens, et notamment Épictète dans son Manuel, proposent de suspendre temporairement son jugement face à certaines réalités. Épictète écrit « la mort n'a rien de redoutable mais le jugement qu'on porte sur la mort, en la déclarant redoutable, c'est là ce qui est redoutable ». On ne souffre alors pas des choses en soi mais de nos jugements sur ces dernières. Épictète propose alors de suspendre temporairement notre jugement face à une réalité pour l'examiner, voir si cette dernière dépend ou ne dépend pas de soi, avant de lui donner ou non notre assentiment. Cela pourrait prémunir l'homme contre les risques intrinsèques à ce trop plein de jugement assez compulsifs. Mais, une fois de plus, cette solution prend aussi le risque de dépasser les bornes parce que ces dernières sont floues. Pire encore, cela pourrait transformer la formule « à trop juger » en début de conseil prétentieux donné à quelqu'un sans légitimité.

En prenant alors le risque de dépasser la frontière du « trop » et du « pas assez », l'homme se rend alors à son jugement son adéquation avec le réel. La formulation « à trop juger » peut apparaître presque comme une provocation : les conséquences ne sont pas précisées, il faudrait s'essayer par soi-même. C'est là que réside une immense sagesse selon Montaigne dans ses Essais. À trop juger, on s'essaye sans arrêt et on cultive l'habitude du relatif, du doute, et l'on s'empêche de rester dans le

dogmatisme d'une attitude absolutisée. Il écrit au chapitre « Éloge de la fréquentation du monde » : « il se tire une merveilleuse clarté pour le jugement humain de la fréquentation du monde ». Il suggère qu'il faut alors voyager, relativiser sa propre culture et ses propres certitudes. « À trop juger » apparaît alors comme un acte de courage bien récompensé : la formule donne envie de s'écarter d'un excès du jugement qui se transforme en fécondité profonde pour celui qui saisit sa chance. C'est l'expérience que fait Gargantua dans Gargantua de Rabelais. Après s'être émancipé de la scolastique, il juge de tout, trop en apparence ; mais en réalité il cultive sa perspective sans jamais la réduire à la longueur de son nez.

Ces essais sont finalement la marque d'une sagesse de l'incertitude enfouie dans la formulation « À trop juger ». L'absence de conséquence à ce constat ne laisse peut-être pas planer la nécessité du lecteur de trouver des conséquences, mais peut plutôt refléter une formulation déjà complète car elle accepte l'incertitude des conséquences. Vouloir trouver du sens, ce serait déjà vouloir absolutiser cette formulation. Milan Kundera dans L'Art du Roman explique qu'il ne faut pas voir dans le roman un parti pris moral, si bien que dans Anna Karenine de Tolstoï on peut détester Anna et adorer Karenine. Kundera montre qu'il est vain de trouver un « ou bien-ou bien » dans le roman. De la même façon, il est peut être vain de vouloir voir un ou bien-ou bien dans les conséquences de « À trop juger ». Car « dans ce ou bien-ou bien réside l'incapacité humaine d'accepter la relativité essentielle de toute chose » comme l'écrit Kundera. Dès lors, la réelle sagesse du jugement serait peut-être de savoir qu'à trop juger, en s'insant dans l'incertitude du monde, dans l'ondoyance du réel, ce qui fait persister le jugement. De cette manière, qui nous dit que Joseph K. n'est pas innocent dans Le Procès de Kafka ? C'est cette sagesse qui doute qu'il faut voir dans l'action déjà enclenchée de « À trop juger » et dont on ne peut être qu'incertain quant aux conséquences.

À trop juger, on risque de se tromper. C'est l'évidence

elle-même qui naît de l'excès du jugement. Cet excès est douloureux, peut durer dans le temps et blesser autrui, mais il est un passage nécessaire vers un jugement plus juste. En jugeant trop, on se trompe trop et l'on termine tôt ou tard par s'en rendre compte. On peut alors penser que la tempérance offre un juste milieu, mais le réel est mouvant et peut, du jour au lendemain, faire basculer ce juste milieu vers le « trop peu » ou le « pas assez ». Il faudrait alors peut-être voir dans cette formulation « ne trop juger » une épreuve pour le lecteur lui-même, de ne pas vouloir appliquer des conséquences certaines mais accepter l'incertitude des conséquences en essayant de trop juger. Cela nous permettrait dès lors de connaître les conséquences durables de cet excès car, comme on le sait, à trop juger...

FIN

IMPRIMERIE NATIONALE – 2024-12-PF 018 751